Réf: 2023-0120



# ARRÊTÉ TEMPORAIRE RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT À COMPTER DU 20 FEVRIER 2023 POUR UNE DURÉE DE 8 JOURS CALENDAIRES AVENUE DE L'ERETTE

Le Maire de la Commune d'HÉRIC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Route ;

Vu le Code de la Voirie Routière ;

Vu la Loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la Loi n° 83-8 du 07 janvier 1983 ;

Vu l'arrêté du 7 juin 1977 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes, portant approbation du livre ler de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, première partie (Généralités) et quatrième partie (Signalisation de prescription);

Considérant la demande du 17 février 2023 de l'entreprise LOXAM ACCESS pour le compte de O+M domiciliée 2 rue Georges MEIES 79390 BOIS D'ARCY, sollicitant la réglementation de la circulation et le stationnement pour permettre des travaux de maintenance de téléphonie au sommet du pylône, avenue de l'Erette;

Considérant qu'il convient à l'autorité municipale de réglementer temporairement la circulation et le stationnement, avenue de l'Erette 44810 Héric à compter du 20 février 2023 pour une durée de 8 jours calendaires afin de permettre le bon déroulement de ces travaux et de garantir la sécurité des usagers ;

# **ARRÊTE**

### **ARTICLE 1:**

Afin de permettre à l'entreprise LOXAM ACCESS pour le compte de O+M de réaliser des travaux de maintenance de téléphonie au sommet du pylône, la circulation et le stationnement seront réglementés avenue de l'Erette à HERIC à compter du 20 février 2023 pour une durée de 8 jours calendaires.

### **ARTICLE 2:**

Les mesures suivantes sont prises pendant la durée des travaux et suivant les besoins :

- L'alternat de la circulation sera effectué à l'aide panneaux et des feux de tricolores,
- Le rétrécissement de la chaussée sera autorisé,
- Un camion nacelle poids lourds est autorisé à stationner pour la réalisation des travaux,
- Le dépassement et le stationnement seront interdits pour les véhicules légers et les poids lourds au droit du chantier,
- La vitesse sera limitée à 30km/h,
- la pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier seront effectués par la société CAUPAMAT
- L'entreprise visée à l'article 1 s'engage à la remise à l'état initial de la chaussée y compris le revêtement d'origine, les accotements et les espaces verts avec les plantations.

### **ARTICLE 3:**

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

### **ARTICLE 4:**

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la Commune d'HÉRIC.

L'approvisionnement, la mise en place de la signalisation et le maintien en état de fonctionnement du dispositif complet seront effectués par le demandeur visé à l'article 1.

### **ARTICLE 5:**

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de notification à l'intéressé.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

### **ARTICLE 6:**

Le présent arrêté sera transmis pour ampliation à :

- Madame la Directrice Générale des Services de la Commune d'HÉRIC,
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de NORT-SUR-ERDRE,
- Monsieur le Policier Municipal de la Commune d'HÉRIC,

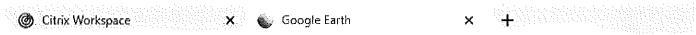
qui sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à HÉRIC, le 17 février 2023.

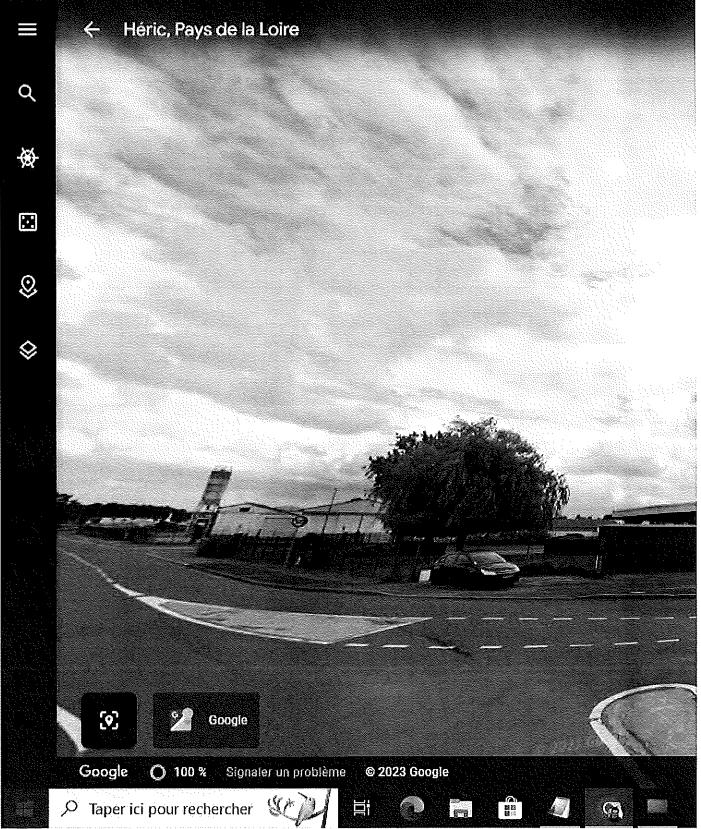
M. Le Maire

Jean-Pierre JOUTARD

,	Date: 12/12017						1 100	XAM
	Site: Dougnes 1.35242 Adresse: A. de 1	Nature (Centr	ale, château ea	ıu, etc) :	: ./:	tylexa		LEV
	Adresse: A. dede	Erette	4. HER	1C				D A
	Client :SN = F	Tel :		Fax :			(All line)	.,
	Fait par :Pelluchev	Réalisé en p	résence de :	A.s.ha	our.d.	(ESSAR)	Durée chanti	er :
	Nature des travaux :							
	Accessibilité : (largeur, haute	eur, angle droit).	·····RAS	3				
	Franchissement :	Bordure					(marche/bordure	
		Pont	Autre :				Résistance :	
	Environnement :		1 / 1					4
	Nature du sol : (a. 0.4) (canalisation, regard, parking, col	JeJun.	Della L.	- devi	aul.	. l'entrés	a. du s	te
	(canalisation, regard, parking, co	urs d'eau, fossé,	) Atte	hon.	هبب	.X1991and	ls	
	Béton □	Enrobé 🗹	Terrair	n naturel		Autre :	/-	
	Obtention du plan de voirie							
	Si non, solutions préconise				• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			
2	Dévers : Oui □	190000000000000000000000000000000000000	,					
	Aérien (ligne, structure, arbre, rés	seau,):	Oui □					
	Champ magnétique : Environnement explosif :		Oui <b>√</b> 2∕ Oui □	Non Non		Coupure valid	dée :	
	•		Our 🖂	11011		***************************************	***************************************	
	<u>Autorisations :</u> Habilitations spécifiques <i>(N2,</i>	nucléaire électri	ane ).	/				
	Voirie:		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	/				
	Accueil, formations spécifique				-			
	Nature du travail :	Positio	nnez votre	machine	sur u	ne vue d'ense	emble :	
	travall:	Positio	nnez votre	machine	sur u			
	interpretation production in the second	Positio	nnez votre	machine	sur u	ne vue d'ense		
	Hauteur :	Positio	nnez votre	machine	sur u			
	Hauteur:	Position	nnez votre	machine P	sur u			
	Hauteur :	Positio	nnez votre	machine T	sur u			
	Hauteur:	Positio	nnez votre	machine	sur u			
	Hauteur:	Positio		E	sur u			
	Hauteur:	Positio	nnez votre	E	sur u			
	Hauteur:	Positio		E	sur u			
	Hauteur:	Position		E	sur ul			
	Hauteur:	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		T T T T T T T T T T T T T T T T T T T	or in the second of the second		<b>3</b>	
	Hauteur:  Déport:  Charge panier:  Déclassement autorisé:  Ouil None	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Ho av	M age: 0	acelle The second of the secon	Non ZX N	Nombre :	
	Hauteur:	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Hois de cala Tôles de ro	M. age: Oulage: O		Non ZX	<b>3</b>	
	Hauteur:	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Bois de cala Tôles de ro Plaques de Equipemen	M. age: Oulage: Crépartition ts de sign	ui	Non IX Non X I up: Oui  on:	Nombre :	
	Hauteur:  Déport:  Charge panier:  Déclassement autorisé:  Ouik Type:  Equipement complément	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Bois de cala Tôles de ro Plaques de Equipemen	Mage: Oulage: Crépartition	ui	Non IX Non X I up: Oui  on:	Nombre : Metres/nbre :	
	Hauteur:  Déport:  Charge panier:  Déclassement autorisé:  Oui  Type:  Equipement complément  EPI particullers:  Observations:	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Bois de cala Tôles de ro Plaques de Equipemen	M. age: Oulage: Crépartition ts de sign	ui	Non IX Non X I up: Oui  on:	Nombre : Metres/nbre :	
	Hauteur:  Déport:  Charge panier:  Déclassement autorisé:  Ouik Type:  Equipement complément	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Bois de cala Tôles de ro Plaques de Equipemen	Mage: Oulage: Crépartition	ui	Non Ø Non Ø I up: Oui 🗆 on:	Nombre :	
75-26 2011	Hauteur:  Déport:  Charge panier:  Déclassement autorisé:  Ouil  Type:  Equipement complément  EPI particuliers:  Observations  Signature LOXAN EV:	taire:	Bois de cala Tôles de ro Plaques de Equipemen	age: Oulage: Orépartitionts de sign	ui	Non Z	Nombre:  Non 🗷	
75-26 2011	Hauteur:  Déport:  Charge panier:  Déclassement autorisé:  Oui  Type:  Equipement complément  EPI particullers:  Observations:	taire:	Bois de cala Tôles de ro Plaques de Equipemen	age: Oulage: Orépartitionts de sign	ui	Non Z	Nombre:  Non 🗷	



← → C 🏠 🕯 earth,google.com/web/search/Avenue+de+l%27Erette+-+Zone+Industrielle+l%27Er



Yohan PELLUCHON Chargé d'affaires Bretagne Atlantique +336 31 92 68 01

# LOXAM ACCESS PL

## **Lucie LAIGNEL**

De:	Yohan PELLUCHON < Yohan.Pelluchon@loxam-access.com>					
Envoyé:	vendredi 17 février 2023 09:31					
À:	Services Techniques Charline BIROT - Caupamat					
Cc:						
Objet:	DEMANDE D'ARRÊTE URGENT - HERIC le 20/02					
Pièces jointes:	EXAMEN D'AD SNEF HERIC T35242.pdf					
Mme LAIGNEL,						
Suite à notre entretien télép	honique, ci-joint un examen fait avec un ancien client sur le site.					
Et une photo du site.						
Encore merci de votre réacti	vité.					
Intervention pour l'entrepris	e O+M sur le pylône Bouygues Télécom.					
Bonnes vacances						
Cordialement.						